

GLOMEL

Le conseil municipal redit sa ferme opposition à l'éolien



Les opposants au projet éolien ont applaudi la décision des élus.

● Le conseil municipal de Glomel s'est réuni jeudi 16 octobre, en séance, sous la présidence du maire Bernard Trubuilt.

À cette occasion, plusieurs points ont été votés à l'unanimité, comme : la création d'un accès empierré sur le domaine public à Kormapjean, la désaffectation et le déclassement d'une portion de chemin communal à Quistinic-Coajou, la cession d'une maison d'habitation et de son terrain du legs Berthou, la poursuite de l'étude et des démarches portant sur l'aménagement du lotissement Jean-Le Guellec...

Camping municipal

Et l'on a reparlé du camping municipal. Évoquée depuis 2023, l'étude de faisabilité sur le projet de valorisation et de nouvelle exploitation du camping ne peut toujours pas être lancée, en raison de la présence de la dernière occupante d'un mobil-home. « Son départ était pourtant acté au

30 septembre, date qu'elle avait validée. À ce jour, elle sollicite un report du bail au 31 mars, sachant par ailleurs qu'elle n'a, à ce jour, payé aucune des charges dues », rappelle le maire. Cette question est dorénavant entre les mains d'un commissaire de justice en vue de l'évacuation de la personne ; décision qui n'a pas reçu l'accord de l'élue de la minorité ni celui de son collègue qu'elle représentait.

Non à l'éolien à Sainte-Christine

Le vendredi 26 septembre a eu lieu un rassemblement des opposants au futur parc éolien de Sainte-Christine, auquel le maire a assisté, dans une ambiance parfois tendue. « Aujourd'hui, le conseil municipal redit, par la voie délibérative, sa ferme opposition à l'éolien non seulement à Sainte-Christine mais sur tout le territoire de Glomel », a confirmé le maire, applaudi par une délégation d'opposants au projet.